



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action de sit-in du 6 juillet 2007 devant le Parlement Francophone Bruxellois

Pour ce 22^{ème} sit-in, nous avons décidé de nous rendre devant le Parlement Francophone Bruxellois (PFB) à l'occasion du vote de la « **Résolution relative aux structures d'accueil et d'autonomie des personnes handicapées** », déposée par Mmes Dominique Braeckman, Céline Fremault et Fatiha Saïdi. Avant d'entamer la séance plénière, nous avons été reçus par Mr. Christos Doulkeridis – Président du PFB - auquel nous avons fait part de notre déception face au jeu politique auquel se sont livrés les parlementaires sur une cause aussi délicate et plus que légitime qui devrait, au lieu de diviser, rassembler.

Nous lui avons remis un communiqué de presse et obtenu l'assurance que celui-ci serait distribué à tous les parlementaires. Le Président nous a rappelé les négociations qui vont s'engager au niveau fédéral et l'absolue nécessité de refinancement de la Région porté par les bruxellois. En effet, au delà des résolutions, c'est d'un subventionnement structurel que la COCOF a besoin pour remplir ses missions. Il espère que tous les partis aient fait cette démarche afin de mettre ainsi la pression sur tous ceux qui participeront à ces négociations.

Pour avoir suivi les travaux de la Commission des Affaires sociales et mis beaucoup d'espoir dans cette résolution, force est pour le GAMP d'en constater les limites. Pour le Président, persuadé que le thème devrait transcender, c'est une résolution qui a une valeur symbolique. Pour le GAMP ce qui compte sont les avancées, peu importe de savoir d'où elles viennent : nous constatons avec regret que la résolution qui sera proposée au vote manque d'envergure. Nous nous interrogeons aussi sur l'efficacité du Parlement et sur l'impact qu'aura ce texte sur les différents acteurs et niveaux de pouvoir.

Mr. Doulkeridis – à titre personnel et au nom du parti Ecolo - a tenu à nous assurer du fait que notre cause a été entendue et qu'elle sera amenée comme une priorité à la table des négociations en cas de refinancement de la Région et de la COCOF.

Par la suite, les participants ont eu l'occasion d'assister aux débats le matin et au vote l'après midi. Le Président a fait écho à notre demande et remis une copie de notre communiqué de presse à tous les députés. Un débat entre opposition et majorité a été entamé lors de la présentation de la résolution par les co-signataires. L'opposition, par le biais de Mme Caroline Persoons, a déposé 4 amendements supplémentaires. Le vote s'est déroulé sans surprise, les 4 amendements ayant été rejetés, et le texte a été adopté par 40 voix (majorité) et 20 abstentions (opposition).

Mr. De Wolf (député bruxellois et Bourgmestre d'Etterbeek), faisant référence à notre communiqué de presse, a rappelé que le GAMP avait été reçu par la Conférence des Bourgmestres et que, du côté des Communes, certaines choses progressaient. En motivant l'abstention de son groupe (MR-FDF), il s'est dit déçu par un texte qu'il considère trop léger et adopté sans concertation avec le secteur. S'il considère que c'est un premier geste, il estime qu'on aurait pu faire plus et mieux.

Les médias s'étant déplacés, notre combat a pu une fois de plus être relayé, mais quand sera-t-il vraiment entendu ? Plus que jamais, il nous faut continuer à dénoncer le manque de places pour personnes handicapées de grande dépendance.

Rapporteur : Claire Borchgraeve